



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Rupture de stock du médicament Repatha

Question écrite n° 10131

Texte de la question

M. Matthieu Bloch attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la rupture de stock préoccupante du médicament Repatha (Evolocumab) en France. Ce traitement est prescrit notamment dans le cadre de l'hypercholestérolémie familiale et des pathologies cardio-vasculaires sévères. Il constitue, pour certains patients, une alternative indispensable aux statines, lorsque celles-ci sont mal tolérées en raison d'effets secondaires particulièrement invalidants. M. le député a été saisi par une administrée directement concernée, souffrant d'une pathologie cardio-vasculaire grave, ayant subi un infarctus du myocarde et la pose de quatre stents en 2020. Ne pouvant bénéficier d'un traitement par statines, elle dépend du Repatha pour assurer sa prise en charge médicale. Or ce médicament est actuellement en rupture de stock, le laboratoire qui le produit ayant, selon les informations disponibles, choisi de ne plus le commercialiser sur le marché français, pour des raisons économiques. Cette décision soulève une vive inquiétude. Elle compromet la continuité des soins pour des patients dont la santé, voire la vie, dépend de ce traitement. Elle interroge plus largement sur la capacité des pouvoirs publics à garantir l'accès pérenne aux médicaments indispensables, en particulier lorsqu'ils répondent à un besoin médical non couvert. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour rétablir dans les meilleurs délais l'approvisionnement en Repatha, identifier et garantir des solutions de remplacement pour les patients concernés et prévenir à l'avenir toute situation dans laquelle des décisions industrielles priveraient les patients français de traitements validés, efficaces et nécessaires à leur survie.

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Bloch](#)

Circonscription : Doubs (3^e circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10131

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2025](#), page 8410